



**HAL**  
open science

# Bibracte, les habitats de la Côme-Chaudron : formes et types

Jean-Paul Guillaumet

► **To cite this version:**

Jean-Paul Guillaumet. Bibracte, les habitats de la Côme-Chaudron : formes et types. BUCHSEN-SCHUTZ Olivier (dir.). Les structures d'habitat à l'Âge du Fer en Europe tempérée. L'évolution de l'habitat en Berry : colloque, Châteauroux - Bouges-le-Château - Levroux, 1978, Maison des sciences de l'homme, p. 157-161, 2 fig., 1981. hal-03367689

**HAL Id: hal-03367689**

**<https://hal.science/hal-03367689>**

Submitted on 18 Feb 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Actes du colloque de Châteauroux, Bouges-le-Château,  
Levroux, 27-29 octobre 1978

Publié sous la direction d'Olivier Buchsenschutz

# Les structures d'habitat à l'Age du Fer en Europe tempérée

## L'évolution de l'habitat en Berry

Ouvrage publié avec le concours du Centre national de la recherche scientifique



EDITIONS DE LA MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME, PARIS

Actes du colloque de Châteauneuf, Bouge-le-Château.  
Levroux, 27-29 octobre 1978.

Publié sous la direction d'Olivier Buchsenschutz

Copyright 1981 Editions de la Maison des sciences de l'homme, Paris  
54, bd Raspail, 75270 Paris, Cédex 06

Imprimé aux E.U.A.  
Printed in the United States of America

Published through the Imprint Series, UMI Monographs.

Produced by  
University Microfilms International  
Ann Arbor, Michigan 48106 USA

Couverture : Maria Meyer  
Photo de la couverture : Oppidum de Levroux  
Frontispice : Manche de Poignard anthropomorphe trouvé à Levroux,  
conservé au musée d'Issoudun. Photo : CNRS

Library of Congress Cataloging in Publication Data

Les Structures d'habitat à l'Age du fer en Europe  
tempérée.

1. Iron age—Europe—Congresses. 2. Dwellings,  
Prehistoric—France—Levroux—Congresses.  
3. Dwellings, Prehistoric—Europe—Congresses.  
4. Levroux (France)—Antiquities—Congresses.  
5. France—Antiquities—Congresses. 6. Europe—  
Antiquities—Congresses. I. Buchsenschutz,  
Olivier. II. France. Centre national de la recherche  
scientifique.

GN780.22.A1S86 728 81-3393  
AACR2

ISBN 2-901725-17-1 (For distribution in Europe)  
ISBN 0-8357-0585-4 (For distribution elsewhere)



M45

EDITIONS DE LA MAISON DES SCIENCES

Jean-Paul Guillaumet

## 19. BIBRACTE, LES HABITATS DE LA CÔME-CHAUDRON

### Formes et types

Le quartier de La Côme-Chaudron, à Bibracte, s'étend depuis les pentes du Rebut jusqu'à La Cagnotte. C'est une zone artisanale fouillée par Bulliot de 1867 à 1870 sur une largeur de 50 m environ de part et d'autre du chemin actuel<sup>1</sup>.

L'étude de l'ensemble des notes, plans et coupes publiés et inédits nous amène à formuler quelques remarques<sup>2</sup>.

Le terrain concerné possède deux pentes. L'une, vers l'est, en direction du Rebut, est douce et régulière, tandis que la seconde, vers le sud, descend fortement vers le ruisseau de La Côme-Chaudron. Sur quelques plans, l'inventeur précise les cotes des sols découverts. Nous en citons quelques-unes qui donnent une bonne idée des différences d'enfouissement des structures. Entre la C.C.3 et la C.C.10, distante de 50 m dans le sens de la voie, nous avons un dénivelé de 8,70 m pour 50 m ; entre C.C.6 et C.C.7, pour une distance de 20 m, nous trouvons une dénivellation de 1,60 m ; entre 53 et 54 (figure 1), deux sols distants de 1,75 m, la dénivellation est de 1,95 m et entre 49 AB et 49 C, nous avons 4,50 m de dénivellation pour 30 m.

L'auteur, sans se soucier de ces différences notables entre deux sols de ce qu'il considère du même ensemble, comme nous le verrons lors de l'étude des « schémas d'habitations »,

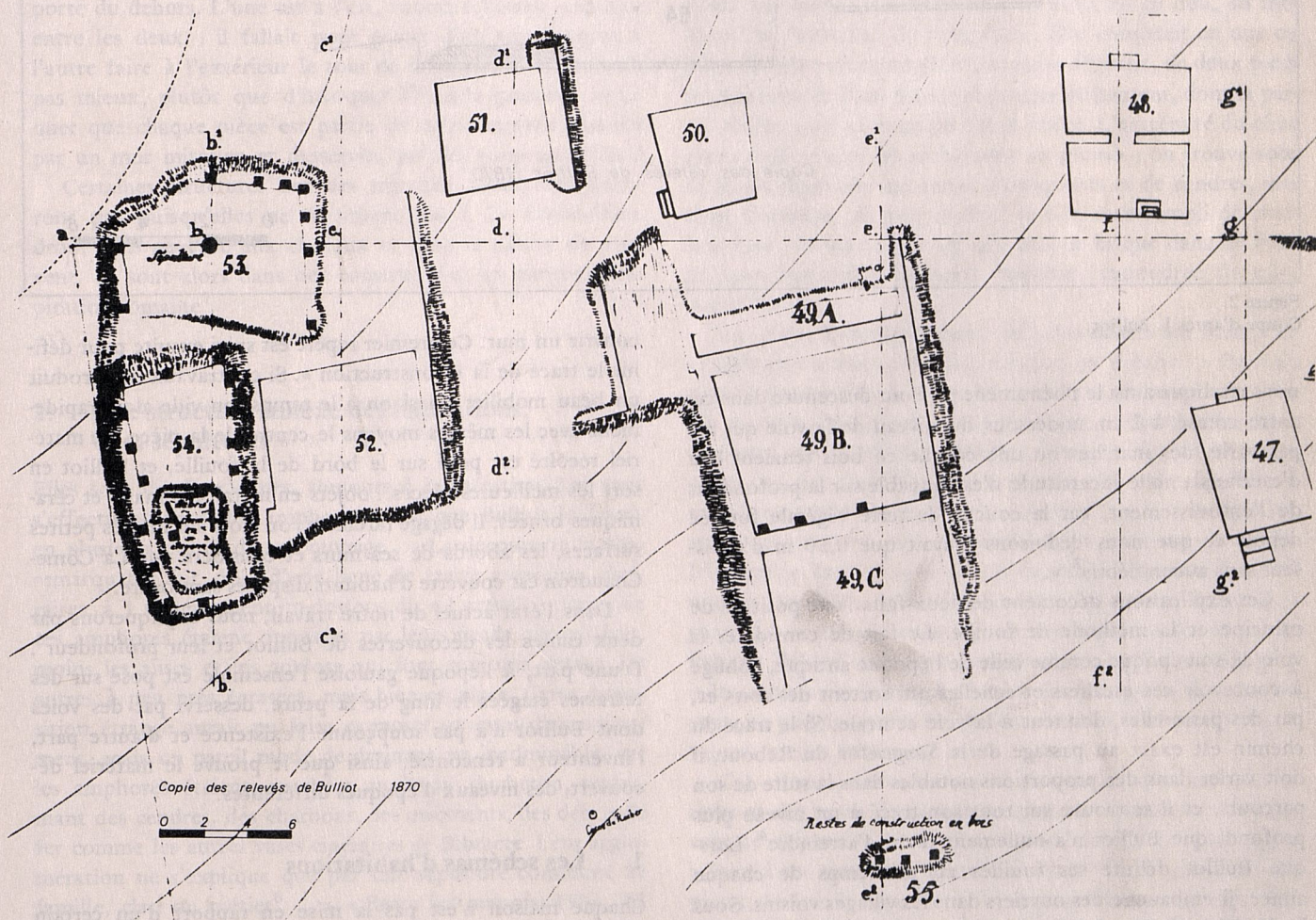


Figure 1.  
Plans des fouilles de J. Bulliot à La Côme-Chaudron.

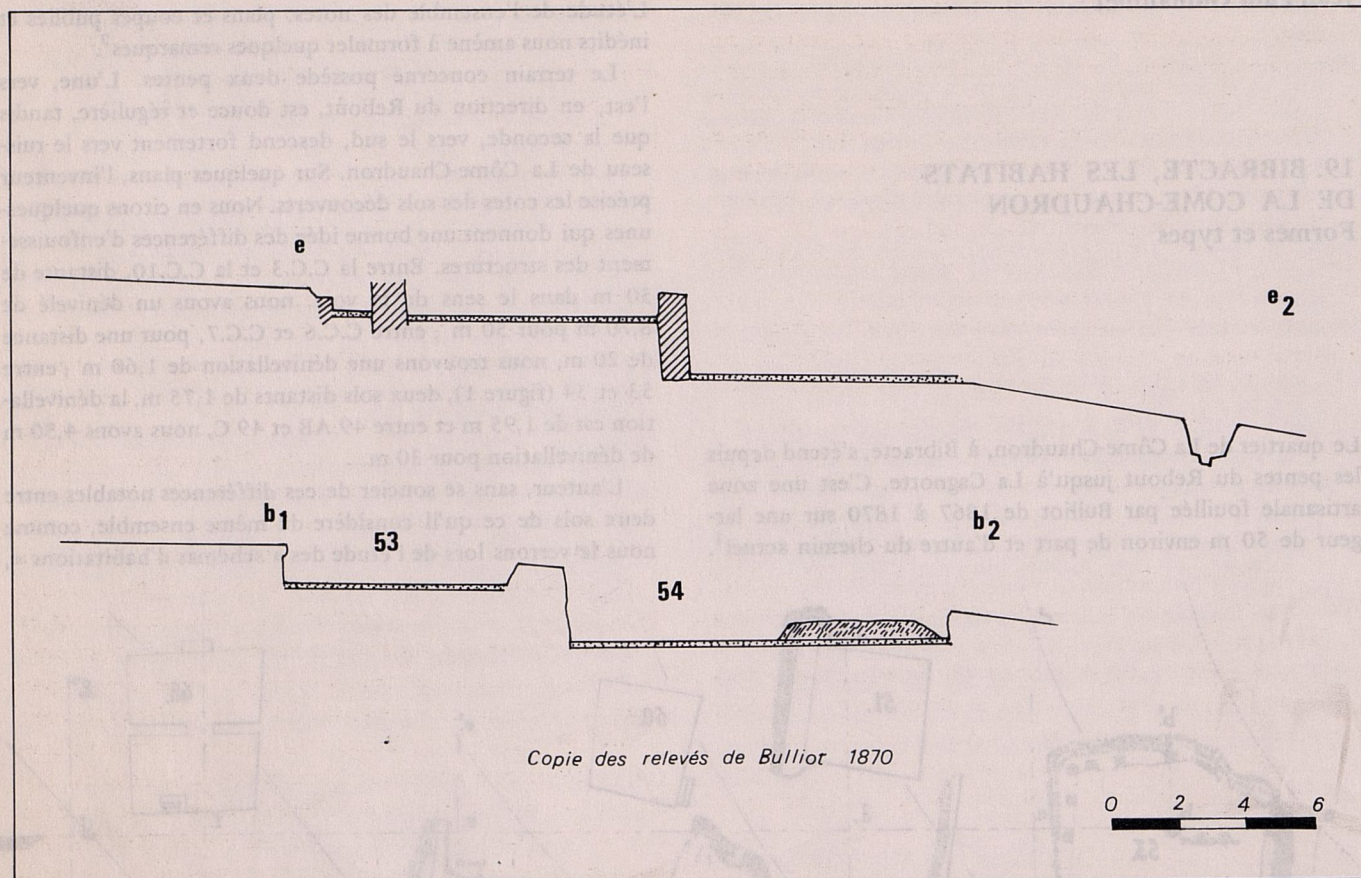


Figure 2.  
Coupe d'après J. Bulliot.

nous explique ainsi le phénomène : « Pour descendre dans cet antre creusé à 2 m au-dessous du niveau de la voie qui n'a pas varié, des marches ou une échelle en bois tenaient lieu d'escaliers ; nulle incertitude n'est possible sur la profondeur de l'enfouissement, car la couche de terre végétale formée depuis et que nous déduisons n'avait que 0,50 m d'épaisseur sans aucun débris<sup>3</sup> ».

Ces explications découlent de deux faits : une position de principe et la méthode de fouille. Le fait de considérer la voie de son époque comme celle de l'époque antique, l'oblige à concevoir ces escaliers et échelles qui sortent des toits et, par des passerelles, donnent à la voie centrale. Si le tracé du chemin est exact au passage de la *Sangentor* du Rebut, il doit varier dans des proportions notables dans la suite de son parcours, et il se trouve sur tout son tracé à un niveau plus profond, que Bulliot n'a nullement tenté d'atteindre<sup>4</sup>. Lorsque Bulliot débute ses fouilles au printemps de chaque année, il embauche des ouvriers dans les villages voisins. Sous la direction de Pauchard, son domestique, les journaliers pratiquent à la pelle et à la pioche de grandes tranchées pour dé-

couvrir un mur. Ce premier repère est suivi ensuite pour définir le tracé de la « construction ». Si ces travaux ont produit un beau mobilier ou si on a le temps, on vide alors rapidement avec les mêmes moyens le centre de la pièce. Le matériel récolté est posé sur le bord de la fouille, et Bulliot en sort les meilleures pièces : objets en métal, monnaies et céramiques ornées. Il dégage rarement, ou alors sur de très petites surfaces, les abords de ses murs et considère que La Côte-Chaudron est couverte d'habitats disposés sans ordre.

Dans l'état actuel de notre travail, nous expliquerons par deux causes les découvertes de Bulliot et leur profondeur<sup>5</sup>. D'une part, à l'époque gauloise l'ensemble est posé sur des terrasses étagées le long de la pente, desservi par des voies dont Bulliot n'a pas soupçonné l'existence et d'autre part, l'inventeur a rencontré, ainsi que le prouve le matériel découvert, des niveaux d'époques différentes.

## 1. Les schémas d'habitations

Chaque maison n'est pas la mise en rapport d'un certain nombre d'éléments dans une grande surface décapée, mais correspond à toute la surface fouillée. Les plans rigoureux,

les alignements de poteaux ou de murs, sont dus au rassemblement d'un certain nombre d'éléments, sans critique sur leur contemporanéité et leur assemblage. Ces « maisons » sans issues, ni cour, ni constructions annexes, n'ont rien de comparable à celles trouvées dans les fouilles actuelles sur les oppida. Elles sont des entités dont les aberrations sont expliquées par le côté barbare des Gaulois : « Sur les flancs de [la façade de cette logette du Champlain] deux compartiments en pisé, l'un carré, l'autre oblong, et reconnaissables seulement à leurs aires trouées par les supports en bois des toitures, représentaient deux ailes reliées uniquement par une pointe d'angle au logis principal. *L'incurie gauloise s'y accusait par des détails qui confondent le raisonnement.* Leur carrelage, en effet, est à 1,30 m au-dessus de celui de la chambre en maçonnerie et coupée par son escalier de manière à interdire toute communication directe entre les trois pièces... Les murs de refend y sont presque toujours pleins et, entre deux pièces contiguës, le seul mode d'accès est la porte du dehors. L'une est à l'est, l'autre à l'ouest ; un mur entre les deux ; il fallait pour passer d'un appartement à l'autre faire à l'extérieur le tour de la maison<sup>6</sup>. » Ne vaut-il pas mieux, plutôt que d'invoquer l'incurie gauloise, expliquer que chaque pièce est partie de deux maisons séparées par un mur mitoyen et desservies par des voies parallèles ?

Certaines structures ont des marches. Nous n'en parlons pas puisqu'elles ne se situent pas à La Côte-Chaudron, mais au Parc aux chevaux et dans la pâture du couvent, et sont alors dans des constructions en pierres d'inspiration romaine<sup>7</sup>.

## 2. Une structure annexe des habitations, « les sépultures »

Elles sont de deux types, toujours à incinération. Les unes s'effectuent dans des amphores, ainsi que Bulliot le décrit en plusieurs points de son ouvrage : « La découverte la plus remarquable fut celle d'une ligne de treize amphores cinéraires, à 1 m seulement en-dessous du sol actuel ... Deux de ces amphores étaient opposées par leurs fonds, six entières, moins les anses et les goulots qui font toujours défaut, les autres à peu près écrasées, mais bien en place. Cette disposition étrange aurait pu faire supposer un essai d'assainissement, mais un pareil mode de drainage est inadmissible, car les amphores étaient couchées au-dessus du béton, renfermant des cendres, des charbons, des ossements, des débris de fer comme les autres vases cinéraires de Bibracte. Leur agglomération ne s'explique que par une sépulture commune de famille, clan ou métier<sup>8</sup> ... » « Entre les maisons 19bis, 22 et 24, la ligne des habitations était interrompue par un autre de ces gisements d'amphores cinéraires ... Il aurait été, paraît-

il, affecté aux orfèvres dont les ateliers l'entourent, d'après les objets ouvrés et les ustensiles dispersés dans le monceau confus des vases funéraires ... L'excavation avait la forme d'un carré irrégulier de 1,85 à 2,60 m de côté, sur autant de profondeur<sup>9</sup>. »

Le second type s'effectue dans des fosses sans formes, ou au contraire dans des constructions soignées ; en voici deux exemples : « L'angle sud avait été détruit pour faire place à une de ces grandes excavations cinéraires si communes dans l'oppidum qu'on serait tenté d'en attribuer la création aux émigrants avant le départ. Elle était creusée dans le béton, à 1 m au-dessous de la base du rempart, large de 1,70 m sur 1,40 m, et renfermait un grand amas de cendres, charbons et ossements, une quantité considérable de débris de poteries usuelles et d'amphores, cinq médailles gauloises, un galet, une petite anse en bronze, etc.<sup>10</sup>. » « Au moment de la découverte (de la maison du portier en PC 1) elle renfermait une capse funéraire d'un mode particulier, violée déjà, selon toute apparence, ou reléguée à la hâte, en ce lieu, au moment de l'abandon de l'oppidum. Elle consistait en une espèce de cône creux en pierre de taille débrutée, de deux pieds de diamètre et d'un pied sept pouces de hauteur, dont la partie évidée avait juste un pied sous voûte. L'extrémité du cône portait des traces de scellement au plomb ; on trouve sous ce lourd opercule des restes d'ossements et de cendres, une dent d'homme, un gros os dont le vide était rempli de charbon fusé ; le tout placé sur une aire de brique dans un fond de vase incomplet en terre jaunâtre saupoudrée de mica jaune<sup>11</sup>. »

En 1904, Déchelette émet déjà des doutes sur l'usage de l'amphore comme vase à incinération, et il écrit : « On a pu parfois donner à tort cette désignation à des vases abandonnés dans des fosses ou utilisés pour des conduites d'eau. Les quelques menus objets, annelets, débris de fer, charbon, signalés ici par Gabriel Bulliot avaient été tout simplement entraînés par les eaux dans la conduite<sup>12</sup>. » Les vestiges humains signalés, et non conservés, sont toujours des dents. L'ensemble dans chaque cavité est très hétéroclite : « céramiques, ferrailles, objets de bronze, fragments de verre et monnaies. » La présence de ces monnaies a sans doute influencé Bulliot dans son raisonnement, en lui rappelant le culte romain de l'obole à Charon. Les monnaies découvertes sont, en grande partie, des potins et autres bronzes de peu de valeur, et elles parsèment le site.

Ces « fosses cinéraires » sont plutôt des silos, des excavations et des trous de poteau de grandes dimensions réutilisés comme dépotoirs. Pour La loge de la P.C.1, nous avons affaire à un matériel dispersé sur un sol en briques avec une pierre de forme curieuse qui est peut-être un mortier. Son assimilation à une capse funéraire serait une réminiscence, par Bulliot, d'un mode de conservation des incinérations,

utilisé en pays méditerranéen, mais inconnu, à cette époque, dans le monde celtique.

### 3. Les types d'habitats

Cependant, face à ce bilan assez critique, nous trouvons dans cette fouille de précieuses indications sur les différents types d'habitats rencontrés en cette partie du site.

Sur les autres oppida, nous avons seulement le type de construction à armature de bois enfoncée dans le sol en terre battue, que Bulliot appelle béton. Les poteaux ont 0,20 m de diamètre et sont enfoncés de 0,25 à 0,30 m de profondeur. Seuls quelques-uns, indifférenciés sur le plan, ont de 0,60 à 0,70 m de profondeur dans le sol. Des « seuils » en bois, poutres de 2,50 m posées à plat sur des moellons, sont mentionnés. Leur longueur a fait écrire à Bulliot qu'« un troisième support devait, selon toute apparence, diviser cette large ouverture en une porte et une fenêtre<sup>13</sup>. » Nous pensons qu'il s'agit d'un système de poutres dans lesquelles on fixe les montants du mur, et qui a été remarqué ici, et omis ailleurs. Ces bois sont bruts, dégrossis à la hache ou à la scie. Entre les piliers, nous avons du pisé ou des planches (CD 17 C). À côté de ce type classique, certaines cabanes ont un soubassement de pierres d'1 m maximum, longé ou traversé par des pieux fichés qui forment l'armature du pisé de la partie supérieure et de la toiture. Le troisième type s'apparente à ce que nous rencontrons en PC 1. Ces murs sont en pierres, fonds d'amphores et tuiles montés au mortier de terre et parfois — c'est le cas du mur oriental de CC 19 A — ils ne comportent que des tuileaux et des gravats liés à la terre. Ces trois genres, intéressants à plusieurs titres, nous prouvent qu'il y a évolution dans la construction, sans doute avec des décalages tant dans les quartiers résidentiels que dans les zones artisanales. Les quelques niveaux effleurés nous laissent présager une longue séquence stratigraphique que nous retrouvons dans le matériel.

L'ensemble de La Côme-Chaudron correspond à un tissu urbain dense et stratifié dont la fouille au XIXe siècle, réalisée pour l'époque d'une façon remarquable, nous donne encore de nombreux sujets de réflexion et nous laisse espérer tout le parti que l'on peut tirer des grands décapages dans les mêmes endroits.

### Notes

1. Ce quartier porte dans les notes de Bulliot, pour sa partie nord, le nom de pâture où se déroulent les fouilles, Le Champlain, et pour sa partie sud, La Côme-Chaudron. Cependant, très rapidement, Bulliot n'utilise que ce dernier nom pour désigner cet ensemble aux caractéristiques semblables. Bulliot, J.G., 1899, *Fouilles du Mont Beuvray (ancienne Bibracte) de 1867 à 1895*, Autun, t. 1, pp. 1-222, pp. 263-306.

2. L'ensemble de ces documents se trouve au Musée Rolin dans les archives de la Société éduenne dont Bulliot fut l'un des actifs présidents.
3. Bulliot, J.G., *op. cit.*, p. 3.
4. Le chemin était alors entouré de deux fortes haies d'une largeur environ de 3 m ; le travail agricole sur le mont empêchait de couper pour quelque temps cet accès, alors essentiel pour les agriculteurs des villages au pied du Beuvray.
5. Dans le haut de la vallée de La Côme-Chaudron (c.c.53/54, ...), les plans nous indiquent que la couche archéologique atteint en moyenne 2 m d'épaisseur.
6. Bulliot, J.G., *op. cit.*, p. 9.
7. Bulliot, J.G., *op. cit.*, pp. 351-381. — Déchelette, J., 1904, *Les Fouilles du Mont Beuvray de 1897 à 1901*, Autun.
8. Bulliot, J.G., *op. cit.*, p. 45.
9. Bulliot, J.G., *op. cit.*, p. 161.
10. Bulliot, J.G., *op. cit.*, p. 43.
11. Bulliot, J.G., *op. cit.*, p. 324.
12. Bulliot, J.G., *op. cit.*, p. 60.
13. Bulliot, J.G., *op. cit.*, p. 159.

### Discussion

*M. Mangin* : Les orientations de ces plans sont-elles exactes ?

*J.-P. Guillaumet* : Un examen minutieux des plans originaux révèle une plage teintée correspondant au secteur fouillé, qui s'arrête juste à la limite du dessin orthogonal des poteaux. Bulliot n'a pas pu vérifier où s'arrêtaient les « maisons », d'autant plus qu'en général il ne fouillait pas la partie centrale des zones ainsi définies.

*M. Mangin* : Est-ce que les murs qui sont dessinés sont orthogonaux, c'est-à-dire perpendiculaires au chemin ou pas ?

*J.-P. Guillaumet* : Par rapport au chemin actuel, ils ne sont ni parallèles ni perpendiculaires.

*M. Mangin* : Ce que vous dites là est très important, car depuis cent ans on a utilisé ces plans pour des comparaisons avec d'autres sites, et pour montrer qu'ils constituent des ensembles de type « urbain » alignés au long des grands axes.

*J.-P. Guillaumet* : Pour Bulliot, ce chemin était la voie antique, mais je crois qu'il faut revoir la question de près avant de conclure.

*L. Berger* : Peut-on savoir dans l'état actuel des connaissances à quelle date situer les vestiges de La Tène d'une part, les maisons romaines d'autre part ?

*J.-P. Guillaumet* : Bulliot n'a distingué qu'une couche, qu'un seul niveau sur toute la surface du site. On sait cependant qu'il y a des couches plus anciennes car parfois il dit qu'il a

traversé des couches plus épaisses. Sur l'ensemble du matériel on peut remonter sans difficulté jusqu'à 80 av. J.-C., mais il a dû fouiller des maisons d'avant et surtout d'après la conquête. Mais en tout cas, il y a dans certaines d'entre elles deux niveaux de construction, puisque Bulliot signale des murs où l'on a réemployé de la *tegula*. Si donc, on place l'abandon du site entre 20 av. J.-C. et le début de notre ère, il faut les situer avant. Mais il faudrait reprendre les fouilles en explorant leurs soubassements, car elles sont souvent construites sur des remblais. La maison P.C.2 est même bâtie sur une cave plus ancienne, mais malheureusement Bulliot n'a pas séparé le

remplissage de cette cave du reste du matériel. En reprenant des fouilles, je pense qu'on pourrait facilement mettre en évidence en niveau de 60 av. J.-C. et un du début du 1er siècle avant J.-C.

## BIBLIOGRAPHIE

- Bulliot, J.G., 1899, *Fouilles du Mont Beuvray (ancienne Bibracte) de 1867 à 1895*, Autun.  
 Déchelette, J., 1904, *Les Fouilles du Mont Beuvray de 1897 à 1901*, Autun.